

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

## DECISION DU MAIRE N° 2023-D010

### Achat tracteur John Deere et vente tracteur John Deere 2250 de 1989

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Considérant la nécessité de remplacer le tracteur John Deere 2250 dont la date de première mise en circulation est du 7 juillet 1989 ;

Vu les propositions reçues,

### DECIDE

**Article 1** : La proposition de la Société AGRÉOM, dont le siège social est à Les Touches (44390) - Montagné, est retenue pour :

- l'achat d'un tracteur John Deere 6115RC d'occasion de 2017 de 5 500 heures environ avec révision complète, changement de pneus, montage de divers équipements (un panneau triflash collectivités, une sécurité levage bennage, un transpalette...) pour un montant de 55 835 € hors taxes (67 002 € TTC) ;

- la reprise du tracteur John Deere 2250 de 1989 à environ 19500 heures pour un montant de 4 500 € hors taxes (5 400 € TTC).

**Article 2** : Le montant total de la proposition de la Société AGRÉOM achat et reprise s'élève à 51 335 € hors taxes, soit 61 602.00 € TTC

**Article 3** : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal.

Fait à Marçon, le 12/04/2023  
Le Maire,  
Monique TROTIN

